LE CANADA"

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR MCDONELL
Secrétaire .....P. A. J. VOYER
Rédacteur de ville.....FLAVIEN MOFFET

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Jeudi 15 Janvier 1891

ECHOS DU JOUR

LE MAIL recommence sa campagne contre la province de Québec.

Le Dr Koch doit faire connaitre sous peu le secret de sa lymphe.

L'association des ingénieurs canadiens s'assemble aujourd'hui à Montréal.

Une dépêche de Paris annonce que les boulangistes ont abandonné la partie.

Sir Hector Langevin est attendu à Ottawa ce soir. Sir Hector est en parfaite santé.

LE CANADIEN voudrait avoir immédiatement les élections dans Portneuf et Kamouraska.

M. Thompson ancien rédacteur du GLOBE vient de lancer une bombe dans le camp libéral.

Samedi prochain aura lieu à Montréal, un service pour le repos de l'âme de l'hon. F. X. A. Trudel.

Si M. Blaine ne sort pas de l'impasse où l'a placé Sir John Thompson, c'est un homme coulé.

LA GAZETTE OFFICIELLE de samedi nous donnera peut-être des nouvelles de la prochaine session.

L'hon. M. Garneau agira comme premier ministre à Québec durant l'absence de l'hon. M. Mercier en Europe.

MM. Cartwright et Charlton travaillent avec activité à dépopulariser le parti libéral dans l'Ontario. Ils vont réussir !

L'élection de M. Clarke à la mairie de Toronto est contestée, sous prétexte qu'il tient un contrat de la municipalité.

Mgr Moreau, évêque de Saint Hyacinthe, célébrera vendredi prochain le 14ème anniversaire de son élévation au siège épiscopal.

Nous lisons dans l'ELECTEUR : "Le parti conservateur d'Ontario demande l'abolition de la langue française." Ceci n'est pas tout à fait exact.

Les faussaires arrêtés dernièrement à Windsor devront subir leur procès aux prochaines assises du comté d'Essex. Le magistrat de police a refusé de libérer sous caution.

Les dernières dépêches nous apprennent qu'une crise ministérielle est imminente au Portugal, et l'on dit qu'en toute probabilité le prochain cabinet sera exclusivement composé de membres du parti progressiste.

Le baron Haussman vient de mourir. Il fut préfet de la Seine en 1852 et sous sa direction, Paris s'est presque transformé. Il était né en 1809. Sous Napoléon III, les travaux entrepris par le baron Haussman coûtèrent à la municipalité au-delà de 750,000,000 francs.

L'EVENING JOURNAL dit que l'honorable M. Laurier fera honneur au Canada, lorsqu'il portera la parole devant la chambre de commerce de New York. Le confrère considère le chef de l'opposition comme un des plus beaux orateurs du pays.

C'est certainement un des *parlementary speakers* les plus distingués que nous ayions jamais eus.

Le sénateur Robitaille demande au gouverneur-général de désavouer l'acte passé par la législature de Québec pour annuler la charte de la Cie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. L'honorable sénateur prétend que la législature n'avait pas le droit de passer cet loi parce que la Cie a reçu de l'aide du parlement de la Puissance et que le chemin a été construit pour l'avantage du pays.

Nous lisons dans la JUSTICE :

" Les encouragements puissants, innombrables, que nous recevons de la portion " sont pour nous une compensation suffisante pour toute les avenies qui nous viennent " qu'elle que soit leur source. "

Aux yeux de M. Mercier les encouragements ne sont pas aussi puissants de loin d'être innombrables. Si M. Pelletier, le directeur politique de la JUSTICE, voulait nous ouvrir sa conscience peut-être y trouverions nous là également que les encouragements diminuent.

Tout le monde se rappelle la nuit de peine et d'angoisses qu'il a passée, lorsque M. Mercier a compté ses suivants au commencement de la dernière session.

Nous lisons dans l'ETENDARD :

Le suffrage universel, les votes populaires, le gouvernement de la multitude, il faudrait en finir avec ces leurres éhontes. Pour que ce gouvernement là nous inspire confiance, nous demandons deux réformes assez radicales. Réforme des passions de la multitude : qu'elle ne soit pas aveugle, ni tumultueuse, ni avide de biens qu'elle ne possède pas, ni jamais lâche et cruelle, ni accessible aux excitations des tribuns de carrefour ; mais calme, raisonnable, désintéressée, instruite de toutes les affaires, incorruptible, capable d'exprimer des volontés justes, et investie de moyens pratiques pour les faire exécuter par ses mandataires.—Réforme des passions des chefs, qui seront souvent des *meneurs* ; donc, chez eux, plus d'ambition, plus d'intérêts personnels, plus de luttes ni de rivalités, plus de manœuvres pour arriver et se maintenir au pouvoir, pour peser sur le suffrage universel, plus d'argent distribué, plus de places promises, plus de tonneaux de vin ou de cidre dans les avenues des urnes électorales....

La Situation a Hull

Bien que nous soyions à la veille de la bataille, les préparatifs de la campagne électorale sont cependant à peine commencés.

Les préliminaires de la lutte nous ont donné, lundi dernier, une idée des moyens que les admirateurs ou plutôt les acolytes du système actuel se proposent de mettre en œuvre et des armes dont ils entendent faire usage.

Dans le quartier 3, M. Sabourin, qui est à la fois épicier et instituteur, pose en candidat des ouvriers, des chevaliers du travail et promet, pour toute la durée de son règne au Conseil de ville, une manne de trente sous et de travaux successifs.

M Carrière dit qu'il fera de son mieux pour se faire élire dans le quartier 4, où il connait bien du monde.

Enfin dans la division 5 M Fortin a la prétention de remplacer M. Champagne parceque ce Monsieur serait un avocat distingué, un homme influent, jaloux des intérêts de la ville.

Il y a longtemps que les gens bien pensants, que les hommes d'affaires, que ceux qui ont quelques biens quelques intérêts serieux dans la ville ne voient pas sans effroi avec quelle imprévoyante rapidité nous conduit à l'abime le parti des emprunteurs qui trône au Conseil de ville, depuis l'année dernière et qui, sans respect pour la propriété privée et les intérêts de la cité pousse à toutes les extravagances.

La position dans laquelle nous nous trouvons et que nous ont faite certains hommes, peut-être doués de bonne volonté, mais à coup sûr, imprévoyants et tout à fait en dehors de leur sphère, n'ayant aucune aptitude pour remplir avec connaissance de cause les importantes fonctions de leur charge, cette position disons-nous, requiert des hommes d'expérience, indépendants des coteries, et ayant à cœur l'intérêt et la prospérité de notre ville.

Spontanément les citoyens de tous les quartiers de la ville ont pensé à M. Eddy, le fondateur, pour ainsi dire, de la ville de Hull, celui à qui tant de familles doivent leur pain.

Aujourd hui comme aux jours des grandes calamités, M. Eddy, malgré son âge avancé, ses affaires et son intérêt personnel, n'a écouté que la voix du devoir et il veut bien prêter son généreux concours pour sauver la ville de Hull du danger.

Ne devions-nous das l'élire par acclamation ?

M. Sabourin ne devrait il pas comprendre qu'il était de son devoir de s'effacer ? Pouvait-il le comprendre ?

Après l'avoir entendu lundi dernier, nous ne le croyons pas.

Tout le monde regrette l'entêtement de l'instituteur qui devrait retourner à ses classes, d'où il n'aurait pas dû sortir.

M. T. St Jean n'est pas moins le choisi du peuple.

Marcnand et cordonnier, cet homme honorable et honoré, cet homme sensé et parlant sensément, se voit disputer le mandat que nous lui avons imposé, que M Eddy lui-même l'a prié d'accepter dans l'intérêt de la ville, par M. Carrière qui a cédé aux instances des reptiles du Conseil de ville. Qu'il se consulte lui-même et nous en sommes convaincu, il sera le première à reconnaître qu'il faut cesser la lutte dans le quartier 4 et élire M, St. Jean.

Dans le quartier 5 nous avons à faire le triste aveu que la candidature de M. Thomas Fortin n'est qu'une petite vengeance dont M. Fortin est lui-même la première victime.

Laissé à lui même M. Fortin n'aurait pas opposé M Champagne dont les capacités sont reconnus et qui mérite la reconnaissance de tous pour les services qu'il a rendus à la ville pendant son court passage au Conseil de ville.

Cependant disons de suite que sa réélection ne fait doute pour personne.

Cependant chacun se demande quelle est la position financière de la ville. On voudrait pouvoir juger en connaissance de cause, l'administration de ces deux dernières années, et se guider dans le choix des nouveaux conseillers.

Il est temps, ma foi, qu'on soulève un des coins du voile et que le public sache à quoi s'en tenir.

Le trésorier nous affirme que la ville de Hull doit $251,000, (deux cent cinquante et un mille piastres,) de dettes hypothécaires, et $21,000, (vingt et un mille piastres) de dettes flottantes.

On verra plus bas comme ça flottent ces dettes là.

Les dettes hypothécaires sont reparties comme suit :

Débentures, intérêt 6 par cent....	$ 30 000
Débentures, " 5 "	195 000
Hypothèque spéciale, int 7 p cent.	15 000
Hypothèque " int 6 p cent.	11 000
	$251 000
Ce montant nous coûte d'intérêt par année.....	$ 17 500

Quant à la dette dite flottante, ce n'est ni plus ni moins que le déficit de l'année dernière reparti comme suit :

$10,000 sur l'Hôtel de ville.

7,000 pour un emprunt d'autant à la Banque d'Ottawa sur un billet payable à quatre mois et $4,000 pour deux pompes et une bouilloire qu'il faut payer de suite. Qu'on fasse mine de regimber et vous apprendrez qu'à Aylmer il y a un protonotaire d'abord, un juge ensuite et un sherif après.

Nous voilà donc à la tête d'une dette hypothécaire de $251,000, produisant annuellement $17,500 d'intérêt et une bagatelle de $21,000 que nous sommes appelés à payer au premier jour.

Bon an mal an, où nous avons généralement un petit déficit. Dans une cité naissante comme la nôtre il y a tout à créer, tout à faire et ça ne peut être étrange ;— d'ailleurs c'est la mode.—Mais de ces confitures là, il ne faut pas en manger jusqu'à la gorge, car on en crève.

Notre conseil n'y a pas songé l'année dernière et sauf les échevins Champagne, Dumais, Barrette et D'Orsonnens, c'est à qui mieux plongerait dans le pot sucré.

Voyons un peu à combien se sont montées nos dépenses de l'année dernière—y compris les intérêts à payer ?—$46,427 97.

J'espère que vous ne trouverez pas que nos conseillers lésinent.

Maintenant savez-vous quels ont été nos revenus pour rencontrer ces dépenses ?

Tout simplement $34,855.14 de recettes ordinaires. Ce qui nous mettait en face d'un déficit de $11,572.83.

Il faut admettre que le brillant aréopage qui nous gouverne depuis près de deux ans n'a pas la main sûre en fait de finances.

Aussi, afin de parer à tous reproches, Messieurs du Conseil ont emprunté $6,818.90 à sept par cent de la Banque d'Ottawa, et pour lequel ils ont souscrit un billet de $6,985 ; et en bons gardiens des fonds de la ville, ils ont fait main basse sur $4,145 88, qui auraient dû être déposés entre les mains du Secrétaire-Trésorier de la Province pour éteindre notre dette ; car la loi veut que sur chaque emprunt que nous faisons, nous déposions chaque année deux par cent en à compte sur le capital ;—c'est ce qu'on appelle le fonds d'amortissement.

Ces petites manigances ont tout bonnement eu pour effet d'embrouiller les choses et voiler aux yeux du public les singulières turpitudes de l'administration actuelle.

En 1889, alors qu'il se faisait de grands travaux à l'aqueduc, que nous arrangions nos rues, nous n'avons payé pour le salaire des employés que $8,356 48—; en 1890, bien que nous n'ayons rien fait—si ce n'est en janvier dernier, avant les élections ; (je veux mentionner en passant la *pierre*,)—nous avons payé $9,993 26 soit une augmentation de $1,636.78.

Pourtant les comptes publics disent que l'année dernière nous n'avons dépensé dans les rues que $3,147.58 tandis qu'en 1889 on y a payé $6,019.98 pour des améliorations.

Je ne fais qu'un léger aperçu de ce qu'est notre position, afin de donner à réfléchir aux bonnes gens qui croient aux fallacieuses promesses des Messieurs Sabourin, Carrière et Fortin.

AU REVOIR.

OCTAVE FEUILLET

L'auteur de si nombreux romans, différents par le caractère mais à peu près égaux par le talent, M. Octave Feuillet de l'académie française était né en 1812, à Saint-Lô.

Il avait débuté vers 1845 dans la vie littéraire par des drames et des proverbes, en partie publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* et représentés sur divers théâtres

Ses ouvrages les plus célèbres, *Le Roman d'un jeune homme pauvre, Monsieur de Camors, Sibylle*, datent des dix dernières années de l'empire. Il était un des familiers de la Cour. Aux Tuileries et à Compiègne on représentait ses pièces. Lors de la révolution du 4 septembre, M. Feuillet était bibliothécaire du palais de Fontainebleau ; il se démit volontairement de ces fonctions.

L'élégant écrivain à qui l'on a reproché de manquer de vigueur, avait produit, il y a cinq ou six ans, une œuvre inspirée tout entière par le sentiment chrétien, hardiment affirmé ; *La Morte*. Elle eût du succès bien qu'elle déconcertât un peu le public ordinaire de M. Feuillet. Les dernières pages de l'auteur fécond ont paru sous forme de pièce dans la *Revue des Deux-Mondes*, elles sont consacrées à condamner le divorce.

On a cité des traits curieux de l'extrême sensibilité de M. Feuillet A Paris, en Suisse, à Versailles, et dans sa ville natale qu'il aimait il se donnait beaucoup de préoccupations pour fuir le moindre bruit.

Il est mort des suites d'une albuminurie.

DEPECHES DU SOIR

Service Special

LES VICTIMES DU 18 DECEMBRE

FRASERVILLE, 15 jan.—Hier matin, dans l'église dans cette paroisse, on a chanté un service solennel pour les victimes de la catastrophe du 18 décembre sur l'Intercolonial à St. Joseph de Lévis.

SOUSCRIPTION DE 2 MILLIARDS 340 MILLIONS

PARIS, 15 jan.—Pour le premier versement du nouvel emprunt, le gouvernement ne demandait que 141 millions de francs ; les versements se sont élevés à 2 milliards 340 millions. A la répartition, les gros souscripteurs auront environ 5 p. c. de leur souscription, et le trésor remboursera 85 p c de l'argent versé. Le Crédit foncier à lui seul avait souscrit tout l'emprunt, et le Crédit lyonnais l'avait souscrit deux fois.

INCENDIE A NEW-YORK

NEW YORK, 15 jan.—A une heure, hier matin, on s'est aperçu qu'un incendie avait éclaté dans l'élévateur de grains de M. E. M. Van Tassels.

Le feu était si violent qu'avant l'aube tout était brûlé. Les pertes sont estimées à $540,000.

On ne connait pas l'origine du feu. La bâtisse incendiée avait sept étages et, de la cave au grenier, était remplie de farine, de grain, etc.

Peu après 1 h. a. m., les pompiers ont été appelés chez Morgan & Cornells. Le feu s'est déclaré au troisième étage de la maison, située au numéro 195 rue West.

Des dégâts occasionnés par l'incendie, dans cette bâtisse se montent à $75,000.

A 3 heures, un troisième incendie a pris naissance chez Cramphell, Nicholl et Groper, 13e avenue. Pertes : $60,000.

L'ARRESTATION DE POOLEWSKI

MADRID, 15 jan.—Des derniers renseignements fournis par la police, il résulte que l'individu arrêté à Olot est bien Podlewski, l'assassin du général Seliverstof. Il paraît que le signalement de cet individu correspond exactement à celui de l'assassin publié par la police française. On dit aussi que l'homme arrêté reconnait avoir commis le crime, ajoutant qu'il l'a fait dans un but politique.

Il dit qu'il avait formé le projet de s'embarquer à Barcelone pour les Etats-Unis, mais qu'il a échoué à cause de la rigueur avec laquelle les réglements sur les passeports sont appliqués dans ce port. En conséquence, dit-il, il est revenu à Olot, pensant qu'il serait plus en sureté dans cette ville où le chemin de fer ne passe pas.

Podlewsky soutient que l'assassinat du général Seliverstof n'est pas un crime, mais un acte politique. Il prétend avoir été livré à la police par un douanier qui s'est fait passer auprès de lui pour un membre d'une société secrète. Le prisonnier est parfaitement calme et maître de lui.

Podlewsky a dit que sa santé était fort ébranlée par les angoisses que lui causait la crainte continuelle d'être poursuivi. Il n'a pas voulu dire qui l'avait accompagné jusqu'à Dijon, mais sur les autres sujets il s'est montré disposé à parler sans réticences. A propos du général Seliverstof, Podlewsky a dit que c'était un tyran qui avait fait envoyer deux mille cinq cents Polonais en Sibérie, et il a ajouté qu'en tuant l'agent de la police secrète russe il n'avait fait que venger sa famille, ses compatriotes et ses coréligionnaires.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 15 jan. — Un banquet doit être donné ce soir à M. B. A. T. de Monsigny à l'occasion du trentième anniversaire de son enrôlement dans l'armée du Pape.

—Un employé des hoteliers Vallée et frères a été arrêté hier sous soupçon du vol d'une cassette contenant $250.

—Un père dénaturé vient d'être condamné aux travaux forcés pendant six mois pour avoir maltraité ses enfants.

—Le comité des finances vient de décider définitivement d'envoyer à Londres MM. Robb, Hurteau et Clendinneng pour y placer les obligations de la cité.

—M. Wilbrod Pagnuelo, fils de l'honorable juge, a épousé hier matin à l'Ile Verte, Mlle Georgette Bertrand, fille cadette de M. Chas. Bertrand, ex-député du comté de Témiscouata et seigneur de l'Ile Verte.

—L'élection de M. Beausoleil dans le quartier est est vivement contestée, on croit cependant qu'il triomphera.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 15 jan.—Un grand nombre de témoins ont été interrogés hier à l'enquête sur l'accident du 18 décembre. L'enquête tire à sa fin.

—Hier matin a été chanté à Levis le service anniversaire de feu l'hon. M. Blanchet.

—On parle de donner un diner au général Herbert, le nouveau commandant de la milice canadienne, pendant qu'il sera à Québec ces jours prochains.

—M. P. A. J. Voyer, rédacteur du CANADA, d'Ottawa, est ici dans sa famille pour une semaine.

—M. Cardin, député de Richelieu à l'Assemblée législative, est en cette ville. Son nom a été mentionné relativement à la position laissée vacante par la mort de Mgr Labelle.

—On dit que M. Macdonald, surintendant de la section ouest de l'Intercolonial, a suspendu de ses fonctions le chef de gare de St-Valier à propos de la collision qui a eu lieu à cet endroit ces jours derniers.

DECES

A Gloucester, ce matin, à l'âge de 63 ans, Mde Vitaline Gravelle, mère de M. F. X. Gravelle, boucher, marché By. Le convoi funèbre quittera sa demeure, vendredi matin à 9 heures, pour se rendre à l'église de Notre Dame de Lourdes, et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Metropolitan Mf'g. Co.

557 Rue Sussex.

Meubles,
Tapis,
Prelarts,
Couvertes
et Matelas.

Tous les Articles Domestiques.

COMPTANT ou CREDIT

Nos Conditions.

$10 de Marchandises	à	25cts.	par	semaine.
20 "	à	50cts.	"	"
30 "	à	75cts.	"	"
50 "	à	$1.25	"	"

Plus Gros Montants en Proportion.

Metropolitan M'fg. Co.

Je pris Froid,
Je devins malade
ET JE PRIS

L'EMULSION
SCOTT
d'Huile de FOIE de MORUE
RÉSULTAT :
Je mange, je dors

et je suis d'une vigueur extraordinaire ; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma

PHTISIE INCIPIENTE

mais augmenta en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.

L'EMULSION SCOTT
ne se vend qu'en flacons couleur saumon ; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et $1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

L'HOMŒOPATHIE
D. C. McLAREN, M. D.
Medecin et Chirurgien
Au No. 89, Rue Slater.

L'Huile de Berthé est l'huile de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. FRANK, 19, rue Jacob, Paris.
Elle ne se vend qu'en flacons accompagnés d'une instruction.

VENTE IMMENSE.

La Plus Grande Offre en

Marchandises d'Etape et de Fantaisie

Jamais faite a Ottawa. Tout le Stock du

LION D'OR !

Jeté sur le Marché au

Prix Coutant Actuel et pour du Comptant.

La Vente durera Trente Jours, a commencer du Trois Janvier. Ne la manquez pas.

R. M. McMORRAN

508 et 510 Rue Sussex.

LE LION D'OR.

P. S.—Pas d'échantillons coupés ; pas de marchandises envoyées pour approbation durant la vente.

Nous invitons cordialement le public a venir examiner notre Assortiment de

Poeles et Fournaises
—A—
Charbon
—ET A—
Bois.

Le Stock le plus complet qu'il y ait dans Ottawa.

Prix Modérés.

E. G. Laverdure & Cie.
RUE WILLIAM.

Souvent il est utile d'associer la *Créosote de Goudron de Hêtre à l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des Affections du Larynx, des Bronches, des Poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'*approbation de l'Académie de Médecine de Paris.*

VENTE EN GROS : MAISON FRERE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DÉTAIL dans les Pharmacies.

AVIS
TERRES DE LA COURONNE, ONTARIO

AVIS est donné par les présentes que les terres situées entre la limite est du canton de Awrey dans le district de Nipissingue, au nord et au sud, et la limite ouest des cantons de Esten et Spragge dans le district d'Algoma, au nord, sont retirées de la vente au location, à partir du 1er décembre prochain, et qu'à l'avenir aucunes ventes ne seront faites dans les dites limites jusqu'à nouvel avis, excepté dans les cas suivants :

1o Lorsque la demande en a été régulièrement faite et que l'argent versé dans la caisse du département, ou

2o Lorsque les demandes ont été faites, une forte proportion du prix payé et lorsqu'une dépense assez forte a été faite pour augmenter ou compléter une exploration de la Concession.

On ne tiendra compte d'aucune demande déjà faite et qui n'a pas été accompagnée du prix d'achat de la terre, excepté dans les cas ci-dessus.

ARTHUR S. HARDY
Commissaire des Terres.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto. 29 Novembre, 1890

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mai

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.0 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE, secrétaire, à la Chambre des Communes, ou, sur les lieux, aux Professeurs

Christian & Cie
Commercants de Charbon.
BASSIN DU CANAL.
En dehors du *Combine*. Adresses vos commandes à C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

VITRES

Vitres Francaises,
Vitres a Chassis,
Vitres a Peintures,
Vitres Depolies,
Vitres Colorees,
Vitres de Cathedrales,
Vitres Enroulees,
Vitres Boursoufflees,
Vitres Prismatiques,
Vitres Mauresques,
Vitres a Miroirs,

Et toute sorte de Vitres qui entrent dans les constructions publiques ou privées. Assortiment considérable et complet. Les prix font concurrence à ceux de n'importe quel autre importateur du Dominion.

WM. HOWE.

Un des breuvages du temps présent c'est une tasse de bon thé ; seulement le moyen est l'endroit pour l'obtenir est un problème peu facile à résoudre. En Russie, aussi en France, on ne recule pas pour donner 10 francs, ce qui est égal à deux piastres de la monnaie canadienne, pour une livre de thé, (appelé thé de la Russie lointaine.) Stroud et Frères des rues Sparks et Rideau prétendent que par leur connaissance pratique dans l'art de choisir et mêler le thé ils peuvent vendre le meilleur thé noir sur le marché pour 50 cents la livre. Tous devraient se rendre à l'un de leurs deux magasins et acheter une livre de ce thé car la satisfaction est certaine et le thé vaut beaucoup plus que l'argent dépensé pour.

STROUD BROS.
RUES RIDEAU ET SPARKS.

Chemin de Fer
INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Quebec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 28 heures et 55minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars salons pour le jour.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne et le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le Samedi à Halifax.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations, concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets,
27, rue Sparks, Ottawa, Ont.
D. POTTINGER,
Surintendant-Général

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton N. B. 12 Juin, 1890.

REMERCIEMENTS.

Je désire offrir par la voie du "Canada" mes plus sincères remerciements aux Dames d'Ottawa et des paroisses environnantes de l'encouragement très libéral qu'elles m'ont accordé durant mon séjour à Ottawa et en même temps les informer que la "Palmer House" sera fermée ce soir à dix heures et que le stock sera transporté à Montréal la semaine prochaine.

Votre humble serviteur,

H. F. POIRIER.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE